



SYNTHÈSE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



Vue aérienne du SMET à Chagny, avril 2026

Syndicat Mixte d'Études
et de Traitement des déchets ménagers



Sommaire

- 02 Carte d'identité au 1^{er} janvier 2025
- 03 Évolution et missions du SMET 71
- 04 Le SMET en 2025
- 05 ECOCEA en 2025
- 06 Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux
- 08 Biodiversité
- 09 La prévention & la sensibilisation à la réduction et au tri des déchets Inauguration de TRICEA
- 10 TRICEA en 2025

Carte d'identité au 1^{er} janvier 2025

- ✓ 460 000 habitants
- ✓ 376 communes
- ✓ 10 collectivités adhérentes

Les 10 collectivités à compétence collecte sont **adhérentes** au SMET 71, lui déléguant la compétence traitement des déchets.



Mot du Président

L'année 2025 a conforté le SMET dans son ancrage territorial grâce à ses trois installations de traitement des déchets.

Sur le volet des emballages, le centre de tri de Torcy est entré dans sa première année complète de fonctionnement après des essais de performances concluants. À partir de septembre 2025, grâce à tous les adhérents du SMET et nos partenaires, le SYTRAIVAL et le SMEVOM, l'installation a atteint son nominal avec l'ensemble des tonnages prévus. La dynamique de tri des habitants constatée en fin d'année fut d'ailleurs très positive, car les tonnages de collectes sélectives reçues à TRICEA en 2025 ont été supérieurs à ce qui avait été projeté lors de la phase de conception du projet. L'inauguration de TRICEA, en avril 2025, a confirmé le très bon accueil de ce nouvel outil performant au service des habitants du territoire.

Parallèlement, 2025 marque le retour de notre autonomie pour le traitement des ordures ménagères des adhérents. Sur Chagny, les travaux de reconstruction de l'usine ECOCEA, qui a partiellement brûlée en mars 2023, se sont achevés au 1^{er} trimestre 2025. L'usine a pu redémarrer progressivement. Après de nombreux essais de production, notamment pour l'injection du biométhane dans le réseau NATRAN (ex GRT-Gaz), l'exploitant a repris l'activité de traitement en fonctionnement normal.

Alors que les deux autres installations du SMET retrouvaient leur rythme de croisière, tout au long de l'année 2025, nous avons mené un étroit travail avec la région Bourgogne-Franche-Comté et les services de l'État pour aménager l'autorisation d'enfouissement de l'ISDND de Chagny. La durée de notre autorisation a ainsi été réduite de 4 ans, portant l'échéance à 2038, afin de la maintenir à 55 000 tonnes/an de 2025 à 2028 inclus. Ceci n'est toutefois qu'un sursis, car à compter de 2029, la limite de stockage devrait être réduite à 30 000 tonnes/an : un enjeu de taille !

Parmi les leviers à actionner pour atteindre ce niveau très ambitieux, le SMET s'est associé à ses adhérents pour réaliser un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Ce document programmatif qui s'échelonne sur 6 ans, consiste en la mise en place d'un panel d'actions visant à réduire les tonnages de déchets produits. Je souhaite que nous accompagnions les collectivités qui n'avaient pas de PLPDMA en 2025 dans cette démarche collective pour qu'elle bénéficie à tous.

Le respect des objectifs de réduction de l'enfouissement sera un enjeu prioritaire des prochaines années : il faudra que la mobilisation des nouvelles équipes soit totale dès 2026 pour converger vers la réduction des déchets et l'optimisation de leur valorisation locale.

L'esprit collectif entre les collectivités adhérentes du SMET et les partenaires, qui a prévalu au cours des dernières années pour faire aboutir des projets structurants, est propice à envisager l'avenir avec combativité et optimisme !



Dominique Juillot

Évolution du SMET 71



Les missions du SMET

✓ **Sensibiliser les habitants,**
via l'organisation de visites des installations.

✓ **Optimiser le recyclage**
Grâce au centre de tri TRICEA.

✓ **Valoriser la matière organique**
présente dans les **ordures ménagères** grâce à l'usine de tri-méthanisation-compostage **ECOCEA**, un exemple d'économie circulaire locale.

✓ **Traiter localement** les **Déchets Non Recyclables** issus des déchetteries et les refus de tri de l'usine ECOCEA sur l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND).

✓ **Porter des études à l'échelle du territoire,** comme celle sur le tri à la source des biodéchets.

✓ **Accompagner les collectivités adhérentes**
dans l'application des nouvelles obligations réglementaires et leur démarche pour réduire les déchets.

Le SMET en 2025

78 822 t d'Ordures Ménagères résiduelles (OMr) produites soit une baisse de 3% par rapport à 2024

10 901 t de Déchets Non Recyclables enfouis soit une baisse de 4% par rapport à 2024

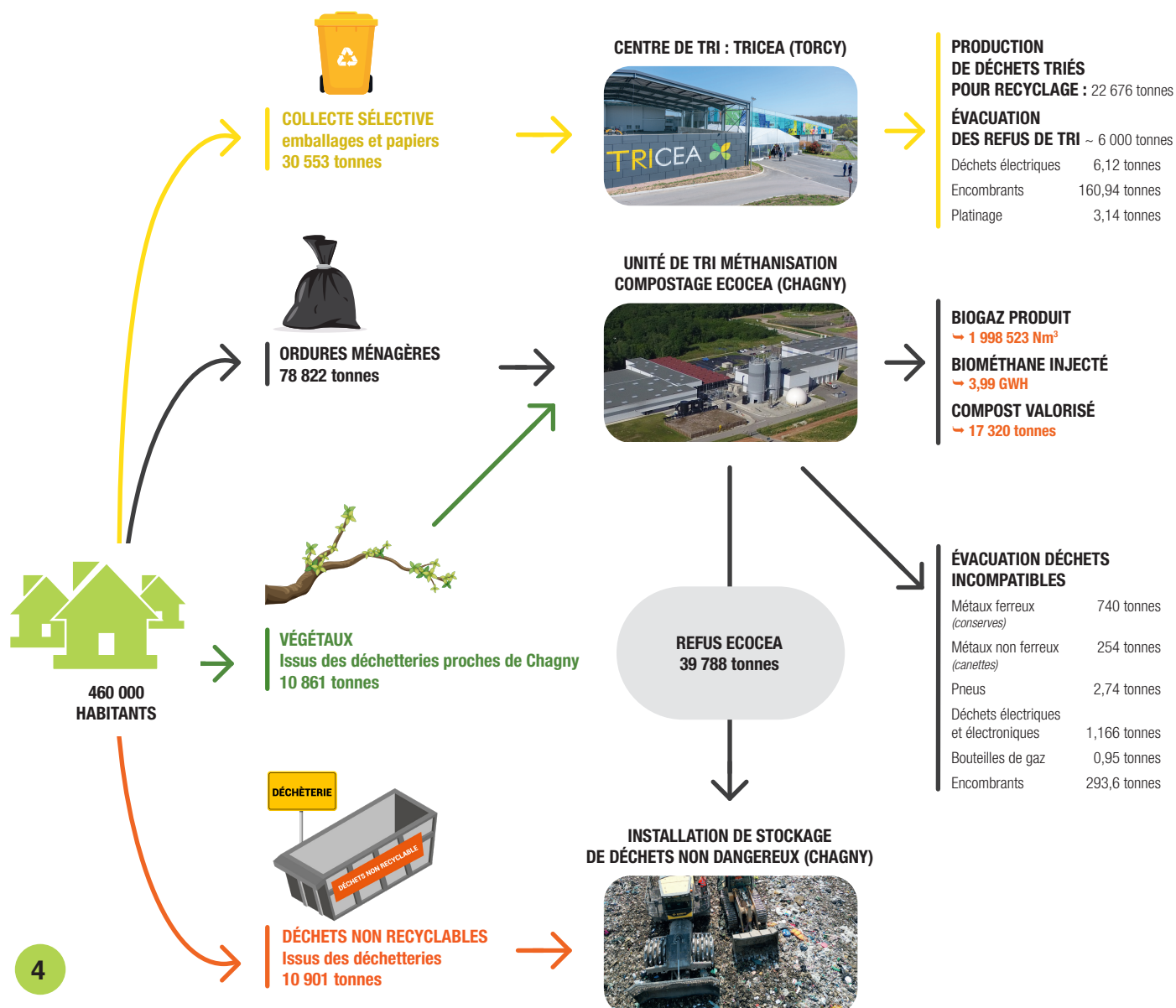
30 553 t de Collecte Sélective (emballages + papiers) triées

Coûts de traitement

- **Ordures Ménagères** : 130,24 € HT/tonne (hors TGAP)
- **Déchets Non recyclable** : 106,27 € HT/tonne (hors TGAP)
- **Déchets Verts** : 23,75 € HT/tonne
- **Collecte Sélective** :
 - emballages : 246 € HT/tonne
 - multimatériaux (emballages + papiers) : 225,50 € HT/tonne

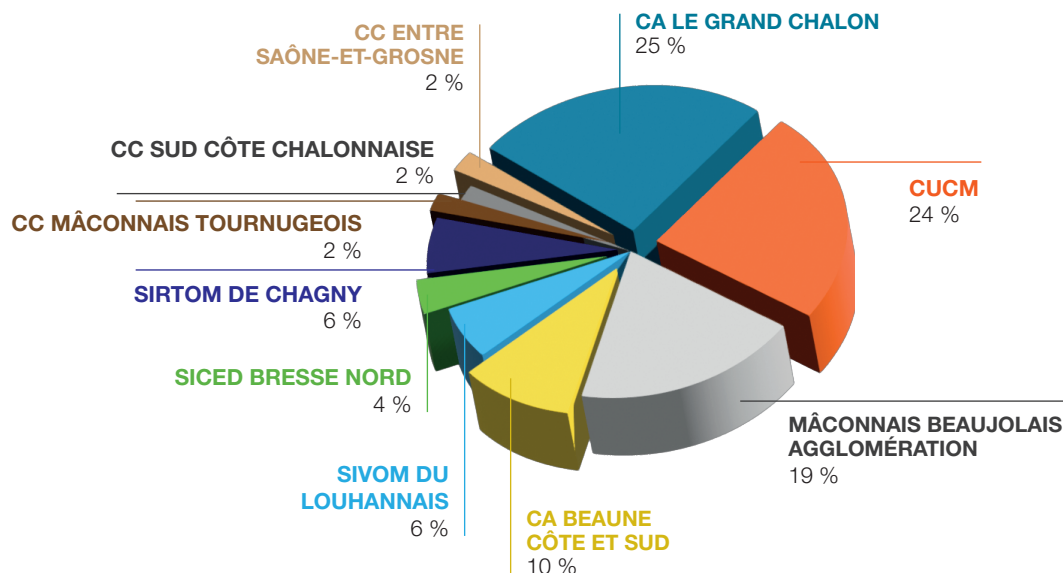
* TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes

SCHÉMA DE PRISE EN CHARGE DES DÉCHETS

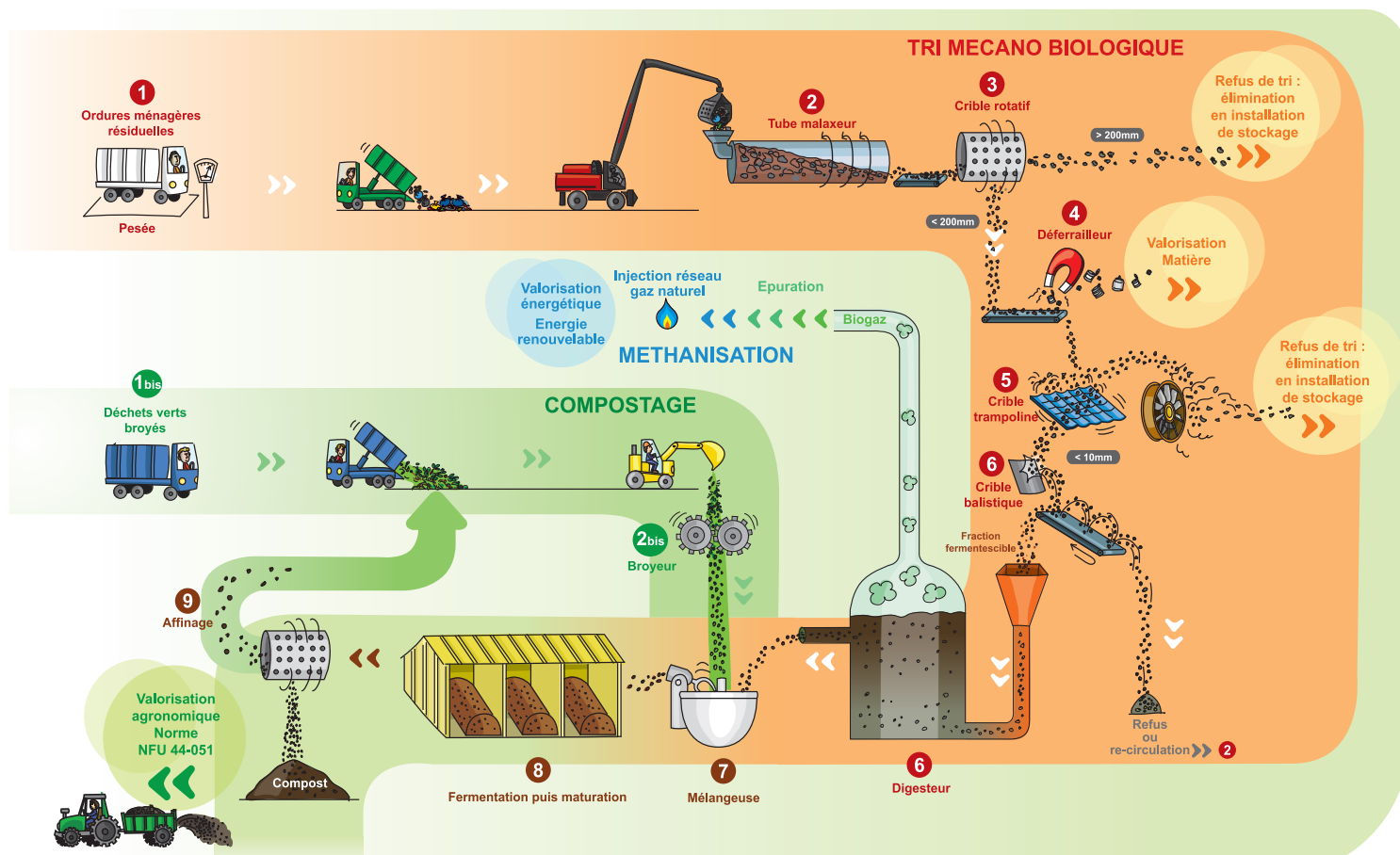


ECOCEA EN 2025 : Traitement des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)

RÉPARTITION 2025 DES OMR ADHÉRENTS

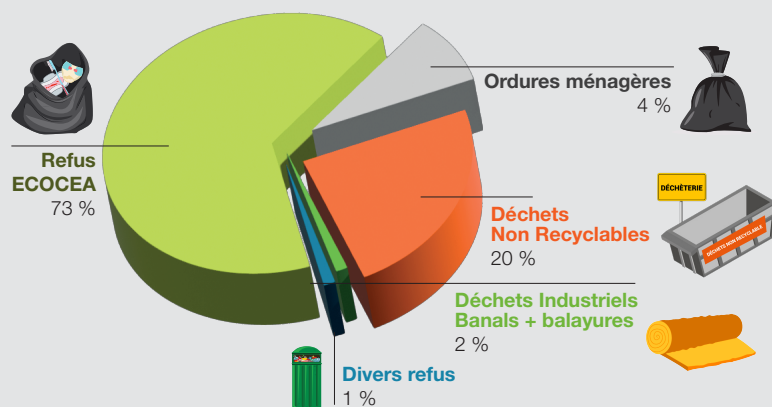


FONCTIONNEMENT DE L'UNITÉ DE TRI-MÉTHANISATION-COMPOSTAGE ECOCEA

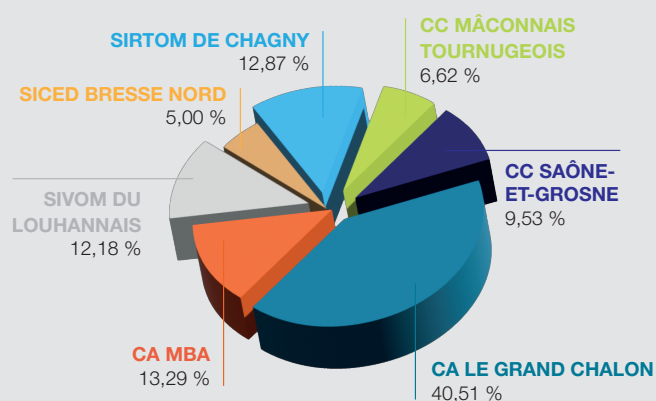


Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) en 2025 : 54 725 t

RÉPARTITION DES FLUX ENFOUIS DANS L'ISDND EN 2025



RÉPARTITION 2025 DES DNR ADHÉRENTS



Grâce aux performances de l'usine ECOCEA et au déploiement de nouvelles filières en déchetterie par les collectivités adhérentes, le tonnage enfoui est en dessous de celui autorisé (de 55 000 tonnes).



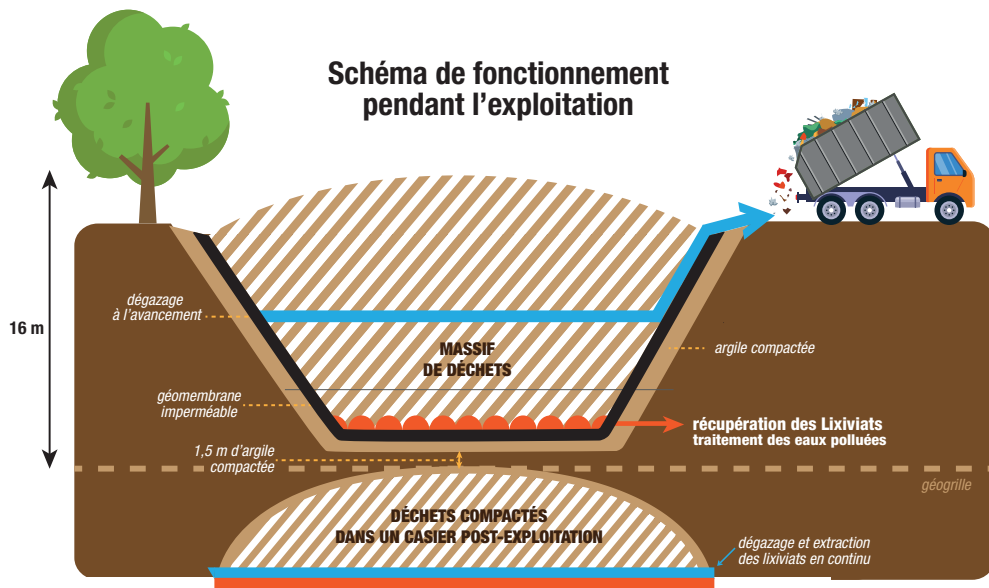
RAPPEL DES DÉCHETS INTERDITS SUR L'ISDND



✓ En plus

Certification ISO 14001 pour l'installation de stockage des déchets depuis 2004. Objectif de cette norme internationale : intégrer l'environnement dans le fonctionnement quotidien de l'installation et engager la collectivité et ses agents dans un processus d'amélioration continue.

Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) en 2025 : 54 725 t



Le mètre d'argile compactée ainsi que la géomembrane garantissent l'étanchéité du fond et des flancs de la zone de stockage, protégeant le sous-sol et ses composantes, comme les nappes souterraines. Les eaux de pluie traversant le massif de déchets deviennent des lixiviats, collectés par des drains et traités.

Le remplissage des casiers de stockage se réalise progressivement, par couche de 4 mètres de déchets, jusqu'à une hauteur totale d'environ 16 mètres.

Depuis 2024, l'exploitation des casiers s'étend en hauteur maximale de 38 m de déchets. On ouvre un nouveau casier de stockage de déchets non dangereux sur un casier en post-exploitation depuis plus de 15 ans qui contient déjà des déchets compactés.

On respecte les mêmes contraintes que lors de la construction d'un casier au sol : les deux casiers sont indépendants l'un de l'autre, autant hydrauliquement que dans leur exploitation et leur suivi.

Le biogaz issu de la fermentation des déchets est récupéré en continu. Le réseau de 80 puits et plusieurs centaines de mètres de canalisations est contrôlé en continu.



Biodiversité

Le SMET, pour tous ses aménagements, est soumis aux différentes lois et réglementations autour de la protection de la nature. Elles imposent la prise en compte du patrimoine naturel et de la biodiversité pour chaque projet.

Préalablement à chaque nouveau casier, des études permettent de répondre à ces contraintes avec un principe toujours appliqué dans cet ordre : **éviter, réduire et compenser** les impacts sur la biodiversité. **Éviter** les aménagements les plus impactants et les zones les plus sensibles ; **réduire** les impacts au moment des travaux, en limitant pour la faune l'accès aux zones de travaux, en assurant un suivi écologique ; **compenser** les déboisements, la perte d'habitat pour les espèces protégées par des mesures d'acquisition et d'aménagements divers. Les mesures environnementales à mettre en œuvre sur le site sont définies par les services de l'état au niveau régional (DREAL) et départemental (DDT).



MISSION : RECONSTITUER DES HABITATS NATURELS DE LA FAUNE PRÉSENTE



Création d'un vaste réseau de mares, colonisées par les amphibiens.

Installation de nichoirs et de gîtes à chauve-souris répartis sur l'ensemble du site, avec suivi annuel de la fréquentation.



Création de corridors écologiques déboisés au sein de l'espace forestier facilitant la circulation d'une faune spécifique qui fréquente les lisières forestières.

Sylvain Malaty, écologue, travaille avec le SMET71. Il apporte un conseil technique sur tous les sujets faune et flore. Il assure le suivi des populations de reptiles et d'amphibiens du site.

Mesures compensatoires de l'activité :

pour la compensation des déboisements nécessaires à l'activité, **le SMET doit acquérir des superficies forestières trois fois plus importantes à celles qu'il bouleverse.**

Mise en place d'îlots de vieillissement sur certains secteurs forestiers.

L'objectif est d'avoir un peuplement d'arbres plus âgés et des arbres morts essentiels pour certaines espèces animales

Des partenariats avec des spécialistes de la biodiversité :

- L'Office National des Forêts a réalisé le plan de gestion forestier du site de 2020 à 2039.
- Le SMET a signé une convention avec la Société d'Histoire Naturelle d'Autun pour un suivi pendant 20 ans des mesures prises sur les habitats.



L'éco-pâturage pour l'entretien des espaces verts participe à la sauvegarde de la race des moutons Solognots, race rustique et résistante aux maladies. Cette technique d'entretien des espaces verts vise à limiter l'entretien mécanique et ses contraintes.

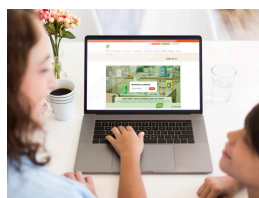
La prévention & la sensibilisation à la réduction et au tri des déchets

Venir visiter les sites

En 2025, environ 500 visiteurs ont été sensibilisés au devenir des différents déchets qu'ils produisent :

- ECOCEA + ISDND à Chagny : 369 visiteurs
- TRICEA à Torcy : 145 visiteurs

Toute l'année, le SMET organise des visites pour le grand public (groupe de 10 personnes minimum). Inscriptions sur le site internet : www.smet71.fr



Faciliter l'accès aux consignes de tri

Sur le site internet
www.smet71.fr

Cahier de jeux « Mes déchets, j'agis ! » destiné aux 7 – 12 ans

Pour le grand public, exemplaire gratuit et commandable depuis le site internet smet71.fr



Inauguration de TRICEA

Le 4 avril 2025, le SMET inaugurerait TRICEA en présence de plus de 200 convives. Cette journée a été l'occasion de faire visiter le centre de tri aux élus, agents des collectivités et partenaires.

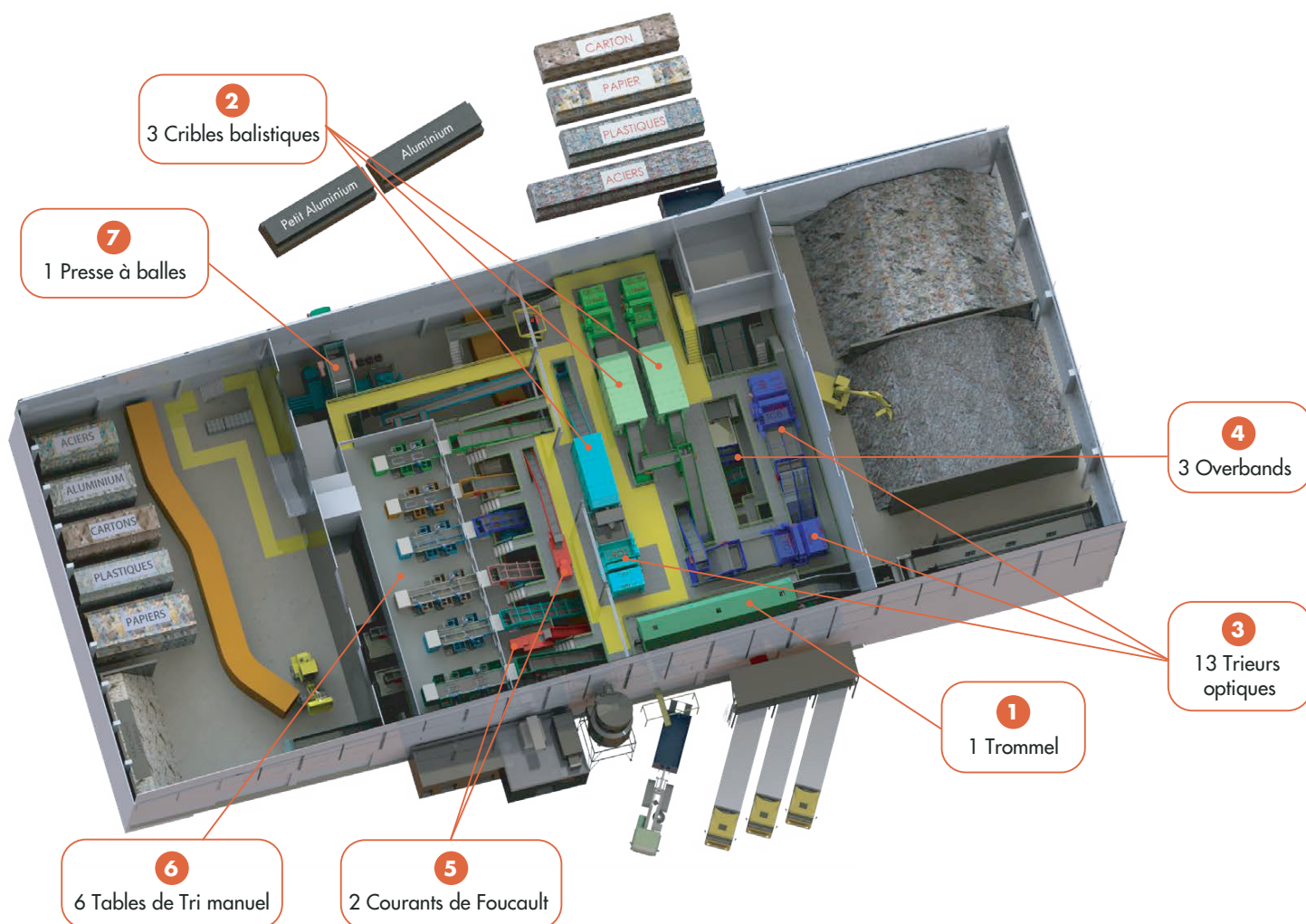
Retour en images sur ce moment phare.



TRICEA en 2025

Après un programme de travaux de 8 mois en 2024, TRICEA a été mis en service fin 2024. 2025 est la première année complète d'exploitation, avec des performances de tri très satisfaisantes.

L'arrivée du SMEVOM en septembre 2025 vient d'achever la montée en puissance de cet outil.



1 1 Trommel
Sépare les déchets en 3 fractions selon leur taille.

2 3 Cribles balistiques
Séparent les déchets selon leurs formes.

3 13 Trieurs optiques
Trient les déchets en fonction de la matière qui compose l'objet. Les déchets sont identifiés grâce à un faisceau lumineux puis éjectés par un flux d'air.

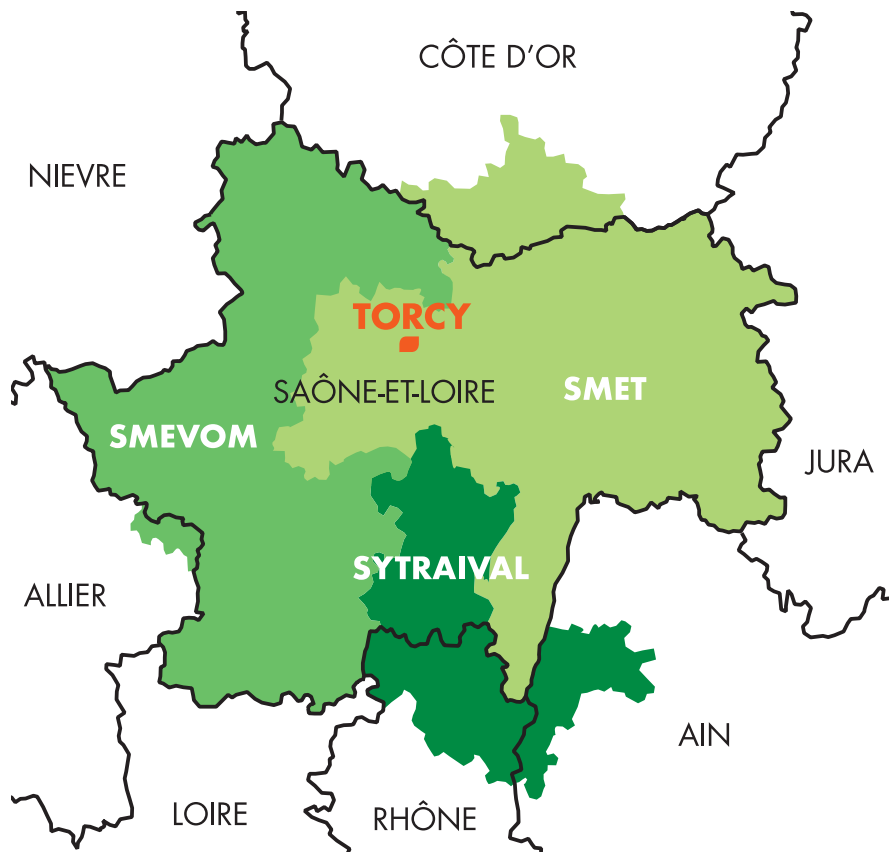
4 3 Overbands
Captent les métaux ferreux, principalement l'acier, comme un aimant.

5 2 Courants de Foucault
Récupèrent les déchets en aluminium (y compris les petits objets : capsule de café, plaquette de médicaments vide, etc) par création d'un champ magnétique.

6 Cabine de tri manuel
Les trieurs enlèvent les erreurs de tri restantes en bout de process pour garantir la qualité nécessaire au recyclage.

7 1 Presse à balles
Conditionne les déchets triés sous forme de cubes compacts afin d'optimiser le stockage et le transport vers les filières de recyclage.

TRICEA en 2025



700 000
habitants

FLUX TRIÉS

- 4 flux plastiques
- 3 flux cartons
- 2 flux papiers
- 2 flux aluminium
- 1 flux acier

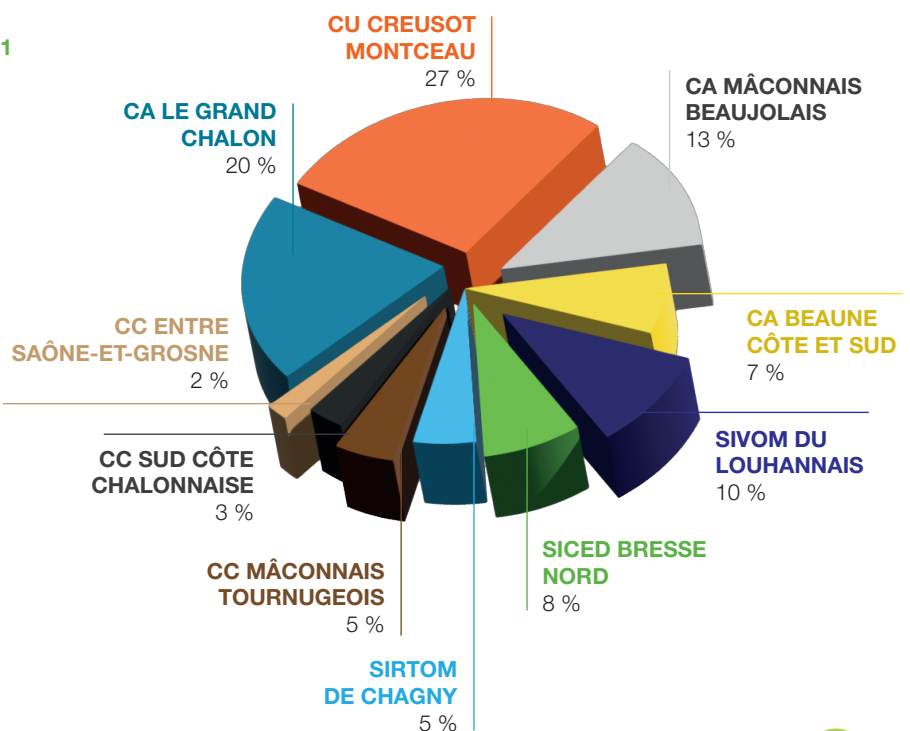
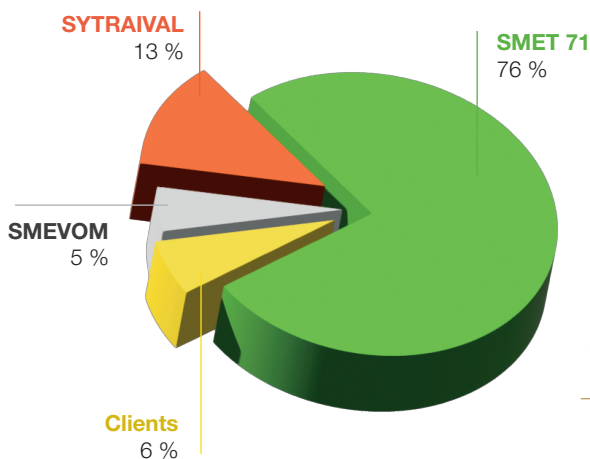
24,5
millions d'€
d'investissements

30 553 t
traitées

8 ANS
de contrat
d'exploitation

RÉPARTITION 2025 DES COLLECTES SÉLECTIVES (CS) PAR SYNDICAT DE TRAITEMENT

RÉPARTITION 2025 DES CS PAR ADHÉRENTS DU SMET 71



LE GÈRE LE TRAITEMENT DES DÉCHETS COLLECTÉS PAR 10 COLLECTIVITÉS



Contactez-nous

 Route de Lessard-le-National
71150 CHAGNY

 03 85 87 21 30

 contact@smet71.fr

 www.smet71.fr

